

TABLE-RONDE

LE RHIN ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS L'EURODISTRICT STRASBOURG - ORTENAU : AGIR ENSEMBLE POUR ADAPTER ET PROTÉGER NOTRE FLEUVE

 **16 mai 2025**

 **ENGEEES**

Le changement climatique accentue les menaces sur le Rhin et les aménagements passés du fleuve l'ont fragilisé, réduisant sa résilience face aux épisodes climatiques extrêmes. Les périodes d'étiage s'allongent, les risques d'inondation augmentent, la qualité de l'eau est dégradée et la biodiversité s'effondre.

Dans ce contexte, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a organisé une table-ronde sur le Rhin et le changement climatique. Participaient à la discussion :

- Prof. Dr. Karl-Matthias Wantzen, titulaire de la Chaire transfrontalière Eucor « Eau et durabilité » et de la chaire Unesco « Fleuves et patrimoine » ;
- Marc Hoffsess, membre du Conseil de l'Eurodistrict, Adjoint à la maire de Strasbourg en charge de la transition écologique, Conseiller de l'Eurométropole ;
- Stella Jelden, directrice de projet Rhin à la DREAL Grand Est ;
- Dr. Nikolas Stoermer, représentant permanent du Landrat et directeur du département environnement de l'Ortenaukreis ;
- Manuel Winterhalter-Stoecker, directeur du département environnement au Regierungspräsidium Freiburg.

Les intervenant.e.s ont abouti aux conclusions suivantes :

- Une cohabitation équilibrée entre l'humain et la nature est essentielle, via notamment une renaturation des milieux, une gestion raisonnée de l'eau, et potentiellement une tarification incitative.
- Il est nécessaire de restaurer les écosystèmes, par exemple en redynamisant le Vieux Rhin, en favorisant les inondations écologiques, en régulant la température et en préservant les nappes phréatiques.
- Repenser la planification territoriale est d'une importance primordiale, en intégrant les enjeux climatiques, écologiques et agricoles, tout en réduisant les pressions sur les milieux naturels.
- La coopération franco-allemande tient un rôle central dans une logique de « bassin de responsabilité » partagé, car le Rhin ne connaît pas de frontières administratives. La frontière franco-allemande, située en amont du fleuve, porte une responsabilité particulière et doit s'engager vers une solidarité amont-aval dans une logique de gestion transfrontalière du bassin, qui permettrait à tous.tes de profiter d'une eau abondante et de qualité.

Des projets exemplaires (comme Rhinaissance pour la réserve du Taubergießen) montrent que la coopération est possible et porteuse de solutions concrètes. Les acteurs appellent à renforcer cette coopération transfrontalière, malgré les différences de législation, de culture et de procédures.

Les intervenant.e.s se sont accordé.e.s sur des défis communs. Les conflits liés à l'usage de l'eau en est un des principaux : navigation, agriculture, énergie et bien sûr consommation individuelle, l'eau, et à fortiori l'eau du Rhin, à de multiples usages.

Les territoires aux abords du fleuve sont tout autant sursollicités avec des pressions foncières exercées par les ports, les industries ou encore la construction d'habitats. Chacun.e a souligné combien il est essentiel de réfléchir à la façon dont nous utilisons l'eau, que ce soit dans nos foyers ou dans le monde industriel et qu'il faut urgemment se tourner vers une consommation raisonnée de la ressource.

188 km

C'est la distance
de la frontière
franco-allemande
marquée par le
Rhin

30 millions

d'Européen.ne.s
puisent leur eau
potable dans le
Rhin

Les orateurs.trices ont rappelé l'importance de penser le Rhin dans l'écosystème dont il fait partie. Toute action menée plus ou moins près du fleuve entraîne des conséquences sur celui-ci. Dans ce contexte, ils.elles ont insisté sur le fait que certaines activités doivent être promues : l'agriculture biologique, qui rejette moins d'intrants que l'agriculture traditionnelle et évite donc une pollution inutile des eaux ou encore la modernisation des stations d'épuration afin de permettre de traiter l'eau sans engendrer de nouvelles pollutions.

Chaque intervenante a ensuite partagé son « projet rêvé » pour le Rhin, allant d'une réserve de biosphère transfrontalière à une mise en œuvre intégrale des programmes de restauration écologiques en cours, soulignant la volonté collective de faire du Rhin un espace vivant, partagé et résilient.

Enfin, le public a été invité à poser ses questions. Le sujet qui a particulièrement retenu l'attention est le lien entre le Rhin et la population, comment recréer cette « envie d'eau » auprès du grand public et comment reconnecter l'être humain à la nature et à son fleuve.



25%
des espèces d'eau
douce sont en voie
d'extinction en
Europe

Quelques mesures clés pour la protection du Rhin :

« Rhin 2040 » – Commission Internationale pour la protection du Rhin (CIPR) : le programme Rhin 2040 est un plan d'action global lancé par la CIPR – une organisation internationale créée en 1950 – qui vise à faire du bassin du Rhin un bassin géré conjointement, durablement et résilient face aux impacts du changement climatique. C'est le principal programme d'action commun à l'ensemble des Etats traversés par le Rhin et est la clé de voute des programmes nationaux de protection du Rhin.

Plan Rhin Vivant (PRV) : impulsé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, l'Etat et l'Office français de la biodiversité, le PRV définit un programme de restauration et de renaturation de la bande rhénane. Les objectifs sont de : restaurer les milieux aquatiques et alluviaux, assurer la continuité écologique, améliorer la qualité de l'eau, tisser de nouveaux liens entre la population et le fleuve.

Integriertes Rheinprogramm (IRP) : l'IRP est un programme initié par le Land Baden-Württemberg pour gérer le risque d'inondation dans le Rhin supérieur, tout en respectant les objectifs écologiques, grâce à la restauration des zones alluviales et en intégrant les questions de planification du territoire et de partage de l'usage du territoire.

Plan Eau / Nationale Wasserstrategie : les gouvernements français et allemands se sont tous deux dotés en 2023 d'un plan d'action dédié à l'eau, pour une gestion raisonnée et concertée de l'eau. Les deux plans sont axés sur trois aspects : sobriété de l'usage de l'eau face au risque de pénurie, optimisation de la disponibilité de la ressource et préservation de la qualité de l'eau. En Allemagne, cette stratégie nationale est complétée par des stratégies régionales, comme la Wassermangelstrategie Baden-Württemberg par exemple.

Site Ramsar : un site Ramsar désigne une zone humide d'importance internationale, qui répond à un certain nombre de critères, tels que la présence d'espèces de poissons et d'oiseaux vulnérables. Une fois classé sur la liste des sites Ramsar, les Etats s'engagent à une utilisation rationnelle du site, pour protéger sa biodiversité, le bien-être des populations locales etc. Le Rhin supérieur est classé depuis 2008 comme site Ramsar transfrontalier par la France et l'Allemagne

Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) : la GEMAPI est une compétence confiée aux intercommunalités françaises depuis 2018 qui permet de mieux concilier l'aménagement du territoire et l'urbanisme avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations : les structures intercommunales sont ainsi dotées de meilleures capacités techniques et financières pour agir dans ces domaines.